Centre de Loisirs LE BURGAUD

Un centre de loisirs est mis à la disposition des parents le mercredi et les vacances scolaires.

Le centre prendra en charge les enfants du RPI (Le Burgaud, Saint Cézert et Bellesserre) uniquement à la journée (pas de demi-journée).

A partir de septembre 2020, pour les familles habitant Le Burgaud, Saint-Cézert, Bellesserre, vos enfants peuvent fréquenter le Centre de Loisirs sur la commune, la mairie participe à la hauteur de 8€ par jour, par enfant.

La priorité des places sera donnée aux enfants scolarisés de l'école du RPI.

Pour toutes informations et contact, appelez au 06 36 18 48 48

Horaires d'ouverture de 7h30 à 18h00